

Qu'est-ce que le CNPF ?

Le Centre National de la Propriété Forestière est un établissement public qui a pour principale mission de conseiller les propriétaires forestiers privés et de les sensibiliser à la gestion durable.

Savoir-faire :

- Compétences techniques pour répondre à vos questions sur la forêt,
- Conseils pour améliorer la gestion de votre propriété,
- Agrément des Plans Simples de Gestion.

COORDONNÉES

Centre Régional de la Propriété Forestière dans le Var

Maison de la forêt ZI Les Lauves, 83340 Le Luc

Anthony Cubaynes : anthony.cubaynes@crpf.fr, 06 73 48 22 35
paca@crpf.fr - www.cnpf.fr/paca

Le PNR de la Sainte Baume

Labellisé le 20 décembre 2017 le PNR de la Sainte-Baume est un territoire composé de 80 % d'espaces naturels. Ces espaces, dont la majorité sont forestiers, abritent une grande diversité d'espèces faunistiques et floristiques.

30 % des espaces naturels du PNR sont inclus au sein de trois sites Natura 2000, réseau européen, visant à protéger et conserver certaines espèces et habitats d'intérêts communautaires : Massif de la Sainte-Baume et Sainte-Baume occidentale, animés par le PNR et Forêt domaniale des Morières animé par Toulon Provence Métropole.



COORDONNÉES

Animateur Natura 2000 : Gaëtan Ayache

gaetan.ayache@pnr-saintebaume.fr, 07 86 45 72 78

Chargée de mission Forêt : Stéphanie Singh

stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr, Tel : 06 4 0 42 38 92



INVITATION

Vendredi 25 septembre 2020

9h00 - 16h00 à **Plan d'Aups**

Parcours en forêt

A la découverte de la biodiversité en forêt

Reconnaitre les habitats à protéger et évaluer la biodiversité que peut accueillir une forêt avec l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

Participation gratuite

La réunion peut être reportée en cas d'intempéries ou du fait du contexte sanitaire.

Merci de vous inscrire par mail :

anthony.cubaynes@crpf.fr, ou téléphone: 06 73 48 22 35

Pour la sécurité de tous, prenez un masque...

Plus d'information sur www.cnpf.fr/paca



Création graphique : Karine Girault
Crédit photo : CRPF PACA © CNPF



La biodiversité en forêt

Votre forêt est une source de diversité, floristique et faunistique.

Le CRPF vous propose une journée pour découvrir cet environnement et les éléments permettant d'accueillir une faune particulière. Durant la matinée vous pourrez découvrir lors d'un parcours en forêt différents «habitats» - ce sont les endroits où peut s'abriter la faune. Cette sortie sera également l'occasion d'avoir des renseignements sur la faune vivant en forêt (insectes, chauve-souris, oiseaux), grâce à l'intervention de l'animateur des sites Natura 2000 de la Sainte-Baume.

Après une pause pique-nique (repas tiré du sac à apporter), un exercice vous sera proposé pour vous confronter vous-même au repérage de ces habitats. On vous apprendra alors à définir un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), c'est-à-dire le potentiel d'accueil de la faune et microfaune dont dispose votre forêt.

La Communauté d'Agglomération Provence Verte

Créée le 1er janvier 2017 et présidée par Monsieur Didier Bremond, la Communauté d'Agglomération Provence Verte est issue de la fusion des communautés de communes de Sainte-Baume-Mont-Aurélien, Val-d'issole et Comté de Provence, suite à la loi NOTRe et à l'arrêté préfectoral du 5 juillet 2016.

La communauté d'agglomération dispose de la compétence forêt, sous la vice-présidence de Monsieur Ollivier ARTUPHEL. Aussi, puisque plus de 70% de la surface forestière du territoire est privée, une convention de partenariat a été établie avec le Centre Régional de la Propriété Forestière afin de promouvoir une gestion durable de ces espaces. Les actions menées dans le cadre de la convention visent à :

- Mieux connaître le territoire forestier privé,
- Mobiliser les forêts privées dans le cadre d'opérations multifonctionnelles intégrant l'intérêt pastoral (en lien avec le Plan d'Occupation Pastorale Intercommunale), la protection contre les incendies (en lien avec le PIDAF) et la restauration des terrains incendiés,
- Former les propriétaires en proposant des journées d'informations sur diverses thématiques.

Programme

9h00 – Accueil et café au lieu de rendez-vous,

Présentation des intervenants

9h30 - Reconnaissance d'arbres forestiers

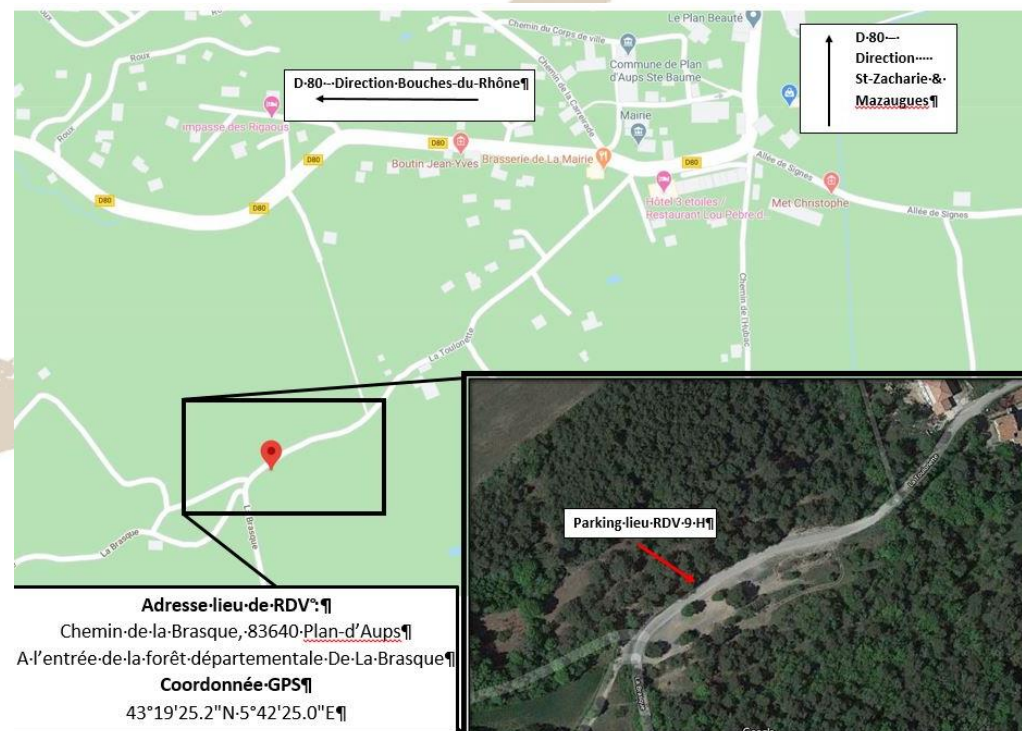
10h – Parcours en forêt à la découverte de la biodiversité potentielle

11h – Relevé d'un Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

12h30 – Apéritif offert et repas tiré du sac

13h30 – Réalisation de relevés de l'IBP en petits groupes

15h 16h – Discussions- échanges



**Journée en forêt : prévoir vêtements et chaussures adaptés.
Inscription obligatoire - nombre de places limité**